

Conciliateur

Les conciliateurs de justice sont des bénévoles chargés de déminer les petits conflits civils, afin d'éviter un passage devant le tribunal.

Ils proposent un arbitrage dans les petits litiges :

- > conflits de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- > différents entre propriétaires et locataires,
- > litiges de la consommation,
- > litiges en matière prud'homale,
- > litiges entre commerçants, particuliers.

Permanence : les $2^{\grave{e}me}$ et $4^{\grave{e}me}$ mardis du mois - de 14h à 17h.

Sur rendez-vous.

Contact:

SERVICE À LA POPULATION : Conciliateur de justice - Jean-Marc BORD

2 Rue du Parc des Sports - 44260 SAVENAY - 02.40.58.39.39